



APPEL A CANDIDATURES INTERNE-EXTERNE

La Chambre d'agriculture et de la Pêche de Nouvelle-Calédonie est susceptible de recruter en CDD du 17 avril au 30 juin 2023 :

Un (e) responsable technique pour la mission « Gestion du scarabée Oryctes » (H/F) Code ROME : A1301

Sous la responsabilité de sa supérieure hiérarchique, selon les directives et en coordination avec le Service d'Inspection Vétérinaire, Alimentaire et Phytosanitaire (SIVAP), les missions seront les suivantes :

- Surveillance terrain d'ORYCTES :
 - Relevé et entretien des pièges situés entre Nouméa et La Foa
 - Gestion des stocks et du matériel
 - Prospections ponctuelles sur l'ensemble du territoire (3 provinces)
- Capitalisation des données d'observation en relation avec le gestionnaire de l'application ORYCTES ;
- Evaluation de la répartition du ravageur ;
- Gestion des sollicitations (mails, appels téléphoniques, confirmation terrain) ;
- Sensibilisation du grand public et des collectivités (réunions, participation à la mise en place d'outils de vulgarisation) ;
- Accompagnement des professionnels ;

Les conditions d'exercices non exhaustives sont les suivantes :

- Grande autonomie
- Déplacements fréquents, travail de terrain
- Mise en œuvre et suivi des procédures strictes ;
- Utilisation et manipulation de matériels spécifiques (phéromones, fabrication, entretien et déplacements de pièges)
- Interaction avec le public
- Reporting hebdomadaire de l'avancée des travaux.

Localisation : Poste basé à Nouméa, zone principale d'exercice : entre Nouméa et La Foa. Déplacements ponctuels sur l'ensemble du territoire.

Profil souhaité :

- Formation BAC+2, BTS Agricole, travaux paysagers ou équivalent ou avec une expérience professionnelle dans le secteur ;
- Discrétion professionnelle, confidentialité, bon relationnel, pédagogique
- Certiphyto-NC1
- Permis B obligatoire

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent adresser au plus tard **le mardi 04 avril 2023 à 16h30**, par courrier au siège de la Chambre d'agriculture et de la Pêche – BP 111 – 98845 Nouméa cedex – ou par mail à rh@cap-nc.nc leur dossier complet comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Président de la Chambre d'agriculture et de la Pêche ;
- Un CV actualisé indiquant la date d'arrivée sur le Territoire si non Citoyen(ne) calédonien(ne) ;
- Les copies des diplômes ;

Tout dossier incomplet sera irrecevable.

Les personnes retenues sur dossier seront reçues pour un entretien devant le comité de recrutement.

La Chambre d'agriculture et de la Pêche se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à cette offre d'emploi.

Le Président,
Jean-Christophe NIAUTOU

